



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à la salle CINELAC au Bourget-du-Lac le 18 juin 2021 à 19h30

Association (dénomination sociale) : **LES ARCHERS DE THOMAS II**

Adresse (siège social) : La Croix Verte – Boulevard E. Coudurier – 73 370 LE BOURGET DU LAC

Les membres de l'association **LES ARCHERS DE THOMAS II** se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le **18 juin 2021**, à **19h30**, à la **salle CINELAC au Bourget-du-Lac**, sur convocation préalablement adressée par courrier électronique, le **28 mai 2021**, par Mme Armelle ACHINO, M. Daniel HUNAULT et M. Didier RATTI, dans les formes et délai conformes aux dispositions statutaires.

L'ordre du jour défini dans la convocation est : Remise des démissions membres du bureau avec motifs et Election d'un nouveau bureau

L'assemblée générale désigne M. GHIDINI Stéphane en qualité de président de séance et M. MARTINEZ Grégory en qualité de secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal, et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Etait également présent Mme Emilie ACQUISTAPACE, 1^{ère} adjointe à la mairie du Bourget-du-Lac et M. Dino MARISCALO, président du comité départemental de Tir à l'Arc de la Savoie.

Présent(s)

ACHINO Armelle, ARTAZ Sandy, COLLIN Robert, CUNHA NICOLET Márcia, DEBRAY Killian, DIAS Melissa, FOLLADOR Tony, FOULON Dominique, FOULON Cyann, GHIDINI Stéphane, HURSTEL Isabelle, LASSUS Véronique, LECOFFRE Laurent, MARTINEZ Grégory, MENDIANTFRANCOIS Maxime, PETROZ Isabelle, PLANCHARD Jean-Philippe, RATTI Didier.

Représenté(s)

BENONIE Enza représentée par BENONIE John, CHEMAIN Eva représentée par LECOFFRE Laurent, CHEMAIN Régis représenté par LECOFFRE Laurent, GUICHET Magalie représentée par MARTINEZ Grégory, KORNOWSKA Urszula représentée par MARTINEZ Grégory, LECUYER Emmanuel représenté par MARTINEZ Grégory, MAQUET Baptiste représenté par GHIDINI Stéphane, POIREL Eric représenté par LECOFFRE Laurent, TRANTO Erwan représenté par TRANTO Jessy.

Excusé(s)

Daniel HUNAULT

La moitié au moins des membres étant présents ou représentés, tel qu'il est prévu par l'article 14 des statuts, l'assemblée constituée peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Démission du Bureau

Mme Armelle ACHINO a débuté cette assemblée par la lecture d'une lettre sur les motifs de sa démission. Ce fut ensuite le tour de M. Didier RATTI de motiver son départ et son souhait de quitter le club. Mme Armelle ACHINO a ensuite lu la lettre écrite par M. Daniel HUNault qui n'a pas pu être présent pour raison de santé.

Mme Emilie ACQUISTAPACE, 1^{ère} adjointe à la mairie du Bourget-du-Lac a ensuite pris la parole pour faire part de son lien fort avec le bureau et son amertume vis-à-vis de leur départ. Elle a rappelé la demande de la mairie pour la prise en charge des enfants de l'Ecole Municipale des Sports cet été par le club.

Mme Armelle ACHINO a ensuite remis le cahier de l'année, ainsi que divers documents et éléments nécessaires au bon fonctionnement de l'association.

S'en est suivi une intervention de M. Dino MARISCALO, président du comité départemental de Tir à l'Arc de la Savoie. N'ayant pas tous les tenants et aboutissants il s'est abstenu de donner son avis sur la situation. Il a remercié les membres du bureau sortant et a conclu sur son seul souhait « que le sport que nous représentons continue dans le bon sens ».

Après ces interventions, Mme Armelle ACHINO et M. Didier RATTI ont quittés la salle en remerciant tout le monde et en souhaitant bonne continuation. Mme Emilie ACQUISTAPACE s'est également excusée de ne pouvoir rester plus longtemps.

Le président de séance a ensuite rappelé que l'Assemblée Générale Extraordinaire est appelée à élire un nouveau conseil d'administration.

Election d'un nouveau conseil d'administration

En vue de composer le conseil d'administration de l'association, le président de séance a sollicité les candidatures. Il rappelle que conformément à l'article 11 des statuts, "L'association est administrée par un conseil d'administration composé de 6 membres [...]. Les membres du conseil d'administration sont élus au scrutin secret par l'assemblée générale [...]".

Une seule équipe se présente : M. FOULON Dominique, M. GHIDINI Stéphane, M. LECOFFRE Laurent, M. LECUYER Emmanuel, M. MAQUET Baptiste et M. MARTINEZ Grégory et. Leur projet ayant été préalablement transmis aux membres du club, l'assemblée ne demande pas de précisions supplémentaires.

Toutefois, la proposition de la candidature de M. LECUYER Emmanuel fait débat. M. LECUYER Emmanuel est le BE entraîneur du club, rémunéré par ce dernier. Son éventuelle position au sein du conseil d'administration et bureau pourrait être perçu comme un conflit d'intérêt et ne pas être permis par la loi. L'équipe propose donc Mme FOULON Cyann en remplacement.



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Pour des raisons pratiques : les bulletins ayant déjà été imprimés, l'assemblée valide le principe du remplacement automatique de M. LECUYER Emmanuel par Mme FOULON Cyann avec ou sans rature et remplacement du nom. Il est également défini que tout vote avec le bulletin vierge ou avec le bulletin pré-imprimé totalement barré sera compté comme un vote contre.

Le président sollicite deux volontaires pour être scrutateurs : se proposent M. PLANCHARD Jean-Philippe et Mme CHEMAIN Eva, acceptés par l'assemblée.

Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection des membres (à bulletin secret). Le vote est exprimé comme suit :

Prénom	Nom	Nombre de voix obtenues
Cyann	FOULON	23
Dominique	FOULON	23
Stéphane	GHIDINI	23
Laurent	LECOFFRE	23
Baptiste	MAQUET	23
Grégory	MARTINEZ	22

Sur l'ensemble des 24 votants (présents ou représentés) il y a eu 1 bulletin vierge et 1 bulletin avait 1 rature sur un des noms autre que LECUYER Emmanuel (de fait 1 voix en moins).

Le Quorum ayant été atteint, le nouveau conseil d'administration se compose comme suit :

Prénom	Nom	Nationalité	Adresse	Profession
Cyann	FOULON	Française	124 ch de l'école 73100 ST Offenge	Etudiante
Dominique	FOULON	Français	124 ch de l'école 73100 ST Offenge	Commercial
Stéphane	GHIDINI	Français	7 impasse des Près, 73370 Bourdeau	Ingénieur hydrosystème
Laurent	LECOFFRE	Français	175 Route de Chesses 73230 St Alban Leysse	Conducteur Machine Industrielle.
Baptiste	MAQUET	Français	360 Rue de la Foret 73160 Cognin	Administrateur Réseaux
Grégory	MARTINEZ	Français	100 Rue du Vert Village, 73370 Le Bourget-du-Lac	Ingénieur en système d'information

Les membres du conseil d'administration nouvellement élus se sont réunis à l'écart pour désigner dans les conditions de l'article 13 des statuts les différents rôles du bureau.



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Président : M. Baptiste MAQUET / Président-adjoint : Mme Cyann FOULON
Trésorier : M. Dominique FOULON / Trésorier-adjoint : M. Laurent LECOFFRE
Secrétaire : M. Grégory MARTINEZ / Secrétaire-adjoint : M. Stéphane GHIDINI

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 21h45 heures.

Le secrétaire de séance
Nom et signature

MARTINEZ Grégory

Le président de séance
Nom et signature

GHIDINI Stéphane



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

ARCHERS DE THOMAS II

AGE du 18/06/2021

Membres		Présent	Représenté	A voté
ACHINO	Armelle			
ARTAZ	Sandy			
BEAUME	Jean-Baptiste			
BENONIE	Enza			
BIGOT DE LA TOUANNE	Hervé			
BISIAUX	Thomas			
CHAUMONT	Eric			
CHEMAIN	Eva			
CHEMAIN	Regis			
COLLIN	Robert			
COSSU	Robert			
CUNHA NICOLET	Marcia			
DEBRAY	Killian			
DELHAYE	Patrice			
DIAS	Melissa			
DROCHON	Lana			
FABBRETTO	Sarah			
FOLLADOR	Tony			
FOULON	Dominique			
FOULON	Cyann			
GALLET	Coralie			
GHIDINI	Stephane			
GUGGER	Mathieu			
GUICHET	Magalie			
HUNAUULT	Daniel			
HURSTEL	Isabelle			
JUGE	Ysaline			
KORNOWSKA	Urszula			



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

ARCHERS DE THOMAS II

AGE du 18/06/2021

Membres	Présent	Représenté	A voté
LASSUS Véronique			
LECOFFRE Laurent			
LECUYER Emmanuel			
LEPRINCE Camille			
MAQUET Baptiste			
MARTINEZ Grégory			
MATARIN Tony			
MENDIANTFRANCOIS Maxime			
MICHELLIER Jules			
ROUSSEAU Clément			
NOEL Paul			
PETIT Adrien			
PETROZ Isabelle			
PLANCHARD Jean-Philippe			
POIREL Eric			
RATTI Didier			
REGAZZI Adrean			
REIGNIER Maxime			
TRANTO Erwan			
ZACHARIE Chloe			

Total Membres = 48

Quorum = 50% 24

Présent = 18

Total = 24

Représenté = 6



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

POUVOIR

ASSEMBLEE GENERALE EXTRORDINAIRE du 18 juin 2021

Madame/ Monsieur (Nom, Prénom) RENÉ CHEMAIN AGISSANT ET DEUDANT
POUR MA FILLE EVA CHEMAIN

Donne pouvoir à Madame/Monsieur (Nom, Prénom) Laurent Loeffler

Pour me représenter à: EVA CHEMAIN A :

L'Assemblée Générale Extraordinaire du club de Tir à l'Arc « Les Archers de Thomas 2 » du Bourget-du-Lac qui aura lieu le 18 juin 2021 à salle de CINELAC au Bourget-du-lac à partir de 19h30.

Fait à Bourget du lac le 18/6/21

Signature (précédée de la mention manuscrite (« Bon pour pouvoir »))

bon pour pouvoir
RE

Signature du mandataire (précédée de « Bon pour acceptation de pouvoir »)

Bon pour ACCEPTATION DE POUVOIR
Loeffler



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

POUVOIR

ASSEMBLEE GENERALE EXTRORDINAIRE du 18 juin 2021

Madame/ Monsieur (Nom, Prénom) CHEMIN REUS

Donne pouvoir à Madame/Monsieur (Nom, Prénom) LAURENT Lecoffre

Pour me représenter à :

L'Assemblée Générale Extraordinaire du club de Tir à l'Arc « Les Archers de Thomas 2 » du Bourget-du-Lac qui aura lieu le 18 juin 2021 à salle de CINELAC au Bourget-du-lac à partir de 19h30.

Fait à Bourget du lac le 18/6/2021,

Signature (précédée de la mention manuscrite (« Bon pour pouvoir »))

bon pour pouvoir
REUS

Signature du mandataire (précédée de « Bon pour acceptation de pouvoir »)

Bon pour ACCEPTATION DE POUVOIR
Lecoffre



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

POUVOIR

ASSEMBLEE GENERALE EXTRORDINAIRE du 18 juin 2021

Madame/ Monsieur (Nom, Prénom) POIREL Eric

Donne pouvoir à ~~Madame~~/Monsieur (Nom, Prénom) LECOFFRE Laurent

Pour me représenter à :

L'Assemblée Générale Extraordinaire du club de Tir à l'Arc « Les Archers de Thomas 2 » du Bourget-du-Lac qui aura lieu le 18 juin 2021 à salle de CINELAC au Bourget-du-lac à partir de 19h30.

Fait à La Motte Servoleine 18 Jun 2021

Signature (précédée de la mention manuscrite (« Bon pour pouvoir »))

Bon pour pouvoir

Signature du mandataire (précédée de « Bon pour acceptation de pouvoir »)

Bon pour ACCEPTATION DE POUVOIR



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

POUVOIR

ASSEMBLEE GENERALE EXTRORDINAIRE du 18 juin 2021

Madame/ Monsieur (Nom, Prénom) Maquet Baptiste.....

Donne pouvoir à Madame/Monsieur (Nom, Prénom) Stéphane Ghidini.....

Pour me représenter à :

L'Assemblée Générale Extraordinaire du club de Tir à l'Arc « Les Archers de Thomas 2 » du Bourget-du-Lac qui aura lieu le 18 juin 2021 à salle de CINELAC au Bourget-du-lac à partir de 19h30.

Fait à Cognin..... le 13/06/2021.....,

Signature (précédée de la mention manuscrite (« Bon pour pouvoir »))

Bon pour pouvoir
Maquet

Signature du mandataire (précédée de « Bon pour acceptation de pouvoir »)

Bon pour acceptation de pouvoir
[Signature]



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

POUVOIR

ASSEMBLEE GENERALE EXTRORDINAIRE du 18 juin 2021

Madame/ Monsieur (Nom, Prénom) LECUYER Emmanuel.....


Donne pouvoir à Madame/Monsieur (Nom, Prénom) MARTINEZ Grégory.....

Pour me représenter à :

L'Assemblée Générale Extraordinaire du club de Tir à l'Arc « Les Archers de Thomas 2 » du Bourget-du-Lac qui aura lieu le 18 juin 2021 à salle de CINELAC au Bourget-du-lac à partir de 19h30.

Fait à Bourget-du-Lac..... le 15 juin 2021.....,

Signature (précédée de la mention manuscrite (« Bon pour pouvoir »))

Bon pour pouvoir


Signature du mandataire (précédée de « Bon pour acceptation de pouvoir »)

Bon pour acceptation de pouvoir




LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

POUVOIR

ASSEMBLEE GENERALE EXTRORDINAIRE du 18 juin 2021

Madame/ Monsieur (Nom, Prénom) KORNOWSKA URSULA

Donne pouvoir à Madame/Monsieur (Nom, Prénom) GREGOIRE MARTINEZ

Pour me représenter à :

L'Assemblée Générale Extraordinaire du club de Tir à l'Arc « Les Archers de Thomas 2 » du Bourget-du-Lac qui aura lieu le 18 juin 2021 à salle de CINELAC au Bourget-du-lac à partir de 19h30.

Fait à AIX-LES-BAINS le 14.06.2021,

Signature (précédée de la mention manuscrite (« Bon pour pouvoir »))

Bon pour pouvoir
Ursula Kornowska

Signature du mandataire (précédée de « Bon pour acceptation de pouvoir »)

Bon pour acceptation de pouvoir



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

POUVOIR

ASSEMBLEE GENERALE EXTRORDINAIRE du 18 juin 2021

Madame/ Monsieur (Nom, Prénom) GUICHET MAGALIE


Donne pouvoir à Madame/Monsieur (Nom, Prénom) MARTINEZ GREGORY

Pour me représenter à :


L'Assemblée Générale Extraordinaire du club de Tir à l'Arc « Les Archers de Thomas 2 » du Bourget-du-Lac qui aura lieu le 18 juin 2021 à salle de CINELAC au Bourget-du-lac à partir de 19h30.

Fait à AIX LES BAINS le 11/06/2021

Signature (précédée de la mention manuscrite (« Bon pour pouvoir »))

BON POUR POUVOIR


Signature du mandataire (précédée de « Bon pour acceptation de pouvoir »)

Bon pour acceptation de pouvoir




LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Armelle ACHINO TEULON
85 chemin de l'observatoire
73100 TRESSERVE

Les archers de Thomas II
La croix verte – boulevard Ernest Coudurier
73370 LE BOURGET DU LAC

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe, par la présente, ma démission du poste de présidente que j'occupe actuellement au sein de l'association du club des archers de Thomas II.

Ma démission sera effective le 18 juin 2021 après l'assemblée générale extraordinaire.

Sportivement

Armelle ACHINO TEULON



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Didier RATTI
278 rue des charmilles
73290 LA MOTTE SERVOLEX

Les archers de Thomas II
La croix verte – boulevard Ernest Coudurier
73370 LE BOURGET DU LAC

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe, par la présente, ma démission du poste de trésorier que j'occupe actuellement au sein de l'association du club des archers de Thomas II.

Ma démission sera effective le 18 juin 2021 après l'assemblée générale extraordinaire.

Sportivement

Didier RATTI



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

HUNAUT Daniel
route des Tournelles
73370
Le bourget du lac

daniel.hunault@bbox.fr

Les Archers de Thomas 2
Boulevard Coudurier
73370, Le bourget du lac

Objet: Démission des fonctions de secrétaire de l'association.

Madame, Monsieur

Afin de ne pas nuire aux idéologies de certains membres du club et dans le respect de chacun, Je vous notifie par la présente ma démission de mes fonctions de secrétaire au sein de l'association « Les Archers de Thomas 2 », fonction que j'occupais depuis la dernière assemblée générale de l'association.

Je quitterai mes fonctions lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2021, au CINELAC du Bourget du lac.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le bourget du lac, le 27 mai 2021

D. HUNAUT